

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Généralique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	15X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## LE PAPE ET LES AMBASSADEURS

---

**L**E correspondant romain d'un journal italien, a envoyé des détails particuliers au sujet des diverses réceptions diplomatiques qui ont eu lieu dernièrement au Vatican. Ces informations sont plus ou moins exactes, cependant, nous aimons à les reproduire, surtout parce qu'elles donnent une idée très reconfortante de la politique prévoyante de Léon XIII.

Le Pape s'est entretenu longuement avec l'ambassadeur français. Il lui a parlé de son amour pour la France ; se plaignant d'être mal compris par son gouvernement, qui ne tient aucun compte de ses intentions et qui accentue de jour en jour davantage une politique d'hostilité envers l'Eglise, Sa Sainteté dit encore que les prochaines élections politiques devraient fournir au gouvernement français l'occasion très opportune d'inaugurer une politique de véritable pacification des esprits, et qu'il voit, au contraire, avec grand déplaisir le déchainement des passions faisant redouter un avenir encore plus troublé. Les nombreux partis qui pullulent créent partout une confusion qui met ce gouvernement dans l'impossibilité de parvenir à modérer les passions dont l'explosion menaçante n'a rien de rassurant. Cependant, le Pape fait des vœux pour que tous ces maux soient détournés de cette noble nation.

Le Saint-Père a encore entretenu M. Nisard de diverses autres questions et spécialement de l'exécution de la

loi contre les Congrégations religieuses, faisant cette remarque qu'un petit nombre de ces Congrégations ont préféré l'exil à la soumission et que, dès lors, il serait de l'intérêt du gouvernement de ne pas exaspérer les âmes. Il fait aussi remarquer que les Congrégations forment les principaux éléments de l'expansion de l'influence française dans les régions lointaines et rappelle combien féconde a été au loin l'action des missions françaises. Tout cet ensemble devrait induire le gouvernement français — et cela dans son propre intérêt — à une politique de bienveillance.

Au ministre de Bavière, le Pape s'est plaint que le gouvernement de ce royaume ne tienne pas compte des observations des évêques au sujet des écoles, en forçant les catholiques à envoyer leurs enfants à des écoles non seulement protestantes, mais encore ennemies déclarées du catholicisme. Là, les parents qui n'ont pas les moyens de faire instruire leurs enfants dans des écoles particulières sont forcés de les envoyer dans celles où l'enseignement tourne en dérision la religion catholique. Léon XIII réclame que, au moins, en ce royaume où la majorité est catholique, on nomme des maîtres catholiques ou qu'on en vienne à une séparation des écoles.

Le Souverain-Pontife recevant ensuite le ministre de Portugal s'est plaint que son gouvernement laisse une coupable liberté à ceux qui outragent les Ordres religieux et les personnalités catholiques, faisant observer qu'à la fin, une telle façon d'agir créera une situation difficile à la dynastie, tandis qu'au contraire l'accord

des deux pouvoirs et des deux autorités civils et religieux rétablirait l'harmonie et rendrait impossibles de nouvelles tentatives de désordres.

Enfin, en recevant l'ambassadeur d'Espagne le Pape lui a exprimé l'espérance d'une heureuse solution de toutes les difficiles affaires qui occupent tous les esprits dans ce royaume et a formulé ses vœux pour les Eglises et le clergé. Il a parlé aussi de la prochaine proclamation de la majorité du jeune roi d'Espagne auquel il adresse ses meilleurs souhaits au moment où il va monter sur le trône au milieu de tant de difficultés.

*L'Osservatore Cattolico* de Milan ajoute :

Voilà donc quel est ce noble et majestueux vieillard qui, parvenu au sommet des ans, assiste aux tentatives qui dans tous les Etats (comme si on obéissait à un plan prémédité) ont pour but de rendre toujours de plus en plus difficile l'action bienfaisante de l'Eglise. Il se montre avec une charité lumineuse, sait donner des preuves pareilles de fermeté apostolique et de sagace prudence, tantôt avertit comme un père, tantôt s'impose comme souverain et comme défenseur de ses fils persécutés. Il indique avec un zèle pastoral la véritable voie à ceux qui s'écartent du droit chemin pour leur éviter les tristes embûches de l'apostasie, et élève de la sorte dans notre esprit la figure déjà si grande de Léon XIII.

---

## A PROPOS DU POUVOIR TEMPOREL DES PAPES

(Pour la *Revue Ecclésiastique*)

**QUELLE** attitude l'action démocratique chrétienne doit-elle prendre auprès du peuple au sujet de la question romaine ?

L'auteur de l'article dont nous voulons parler y répond de manière à dissiper les malentendus regrettables qui divisent certains catholiques.

Il est hors de doute que le manque plus ou moins considérable d'obéissance et d'entente, dans une société dont elles forment en quelque sorte la base, lui enlève une grande force, et gêne sa liberté d'action : lorsqu'entre les apôtres d'une même cause règne une franche union, le succès est toujours plus facile.

C'est peut-être sous l'empire de cette pensée que l'écrivain de la *Civiltà Cattolica* attaque une théorie qui, on va le voir, peut prêter le flanc à une forte critique, voulant combattre une interprétation qui ferait du tort au principe des revendications temporelles du Saint-Siège, auprès des masses populaires.

Voici donc la théorie combattue : « Il est inutile », disent quelques-uns, « de parler au peuple des droits du Vicaire du Christ tant que ce peuple foule aux pieds, les droits du Christ lui-même : avant de travailler à

rendre au Souverain Pontife son indépendance, il faut travailler à christianiser le peuple : parceque, c'est seulement dans une société devenue chrétienne que nous trouverons pour le Pape une position non seulement tolérable mais digne de lui ».

On ne nie pas que l'indépendance du Saint-Siège soit nécessaire, non : c'est comme une préoccupation du plus pratique et du plus urgent, qui voudrait que pour y travailler plus efficacement, on commençât par la *christianisation du peuple Italien*.

L'écrivain de la *Civiltà*, va encore plus loin dans l'interprétation de la proposition énoncée plus haut. D'après lui, voici dans son plein épanouissement la thèse qu'il combat. « La revendication actuelle et pratique de la liberté pleine et effective du Pape, rend le peuple italien soupçonneux à l'égard de la religion et du sacerdoce ; et par suite l'éloigne de plus en plus de l'Eglise, pour le plus grand dommage de la moralité et de la foi.

De fait, beaucoup de gens désormais pour légitimer leur rébellion contre les doctrines et les préceptes du christianisme, ou du moins leur éloignement des pratiques religieuses, prennent pour prétexte la protestation continuelle du Pape et des évêques, des prêtres et des laïques catholiques contre les empiètements de l'Etat. Que faire pour obvier à un si grand mal ? *Cesser de protester* : et s'appliquer à renouveler l'esprit chrétien dans les masses ».

On demande donc le silence. Eh bien ! le silence serait

une sorte d'abdication, et le Saint-Père ne peut la vouloir ; il a affirmé l'existence de ses droits, il en a demandé le respect, il les revendique, et cette voix qui résonne dans tout le monde doit être reçue et acclamée par chaque conscience catholique.

Mais comment le silence qui serait envisagé comme une approbation, peut-il servir de protestation. Le silence mènerait à l'oubli, et l'oubli à l'acceptation pure et simple des faits accomplis, et le clan que gênent les revendications du Pape, verrait le triomphe de ses idées.

Mgr Ireland, exposait l'absurdité de cette tactique, quand à Washington, il démontrait à ses compatriotes que dans l'état présent des choses, les protestations renouvelées et si retentissantes du Souverain Pontife, l'attitude de protestation des catholiques fidèles de l'Italie sont la dernière sauvegarde de la liberté nécessaire du Pape, la dernière garantie sur laquelle s'appuie le monde catholique pour constater que son chef dans le gouvernement de l'Eglise universelle, n'est soumis à aucun pouvoir humain et résiste victorieusement à la force usurpatrice.

\* \* \*

Pour soutenir la tactique du silence à propos des revendications temporelles du Saint-Siège, on a encore émis la singulière idée que travailler au maintien des droits du Saint-Siège, c'était travailler à la ruine religieuse et morale du peuple.

Or si l'on consulte les adversaires de la Papauté, c'est

précisément le contraire qui est vrai. Leur plan de campagne avoué était de détruire le pouvoir temporel pour s'attaquer ensuite au pouvoir spirituel.

Ruiner moralement la Papauté dans l'esprit de ses sujets les plus immédiats : entraver sa liberté de communication chez ceux qu'elle vivifie, c'est ce à quoi travaillent les sectes surtout en Italie.

\* \* \*

Cette question ne regarde pas seulement l'Italie : quand on parle de l'indépendance pontificale, il ne faut pas l'examiner seulement à un point de vue particulier. Comme le dit l'écrivain de la *Civiltà*, « l'indépendance pontificale est une question essentiellement internationale et universelle ; on veut en faire une question particulière, *italienne*. C'est l'erreur même des libéraux : ils parlent de la question romaine, comme d'une question qui concerne exclusivement l'Italie politique, où personne en dehors de l'Italie a le droit de s'ingérer. Or le Pape doit jouir d'une indépendance complète et absolue en vertu de son office d'hiérarque suprême du catholicisme, de ce catholicisme, qui n'est pas une religion nationale, mais cosmopolite, qui est religion de tous les peuples, de tous les pays, de toutes les nations. Par suite l'indépendance effective de son chef est l'intérêt, est le droit des catholiques du monde entier ».

« Au delà des modestes frontières de la nouvelle Italie légale, il y a cette grande société des catholiques qui composent eux-mêmes en entier ou en partie notable les principales nations civilisées ! cette société est mise



en peine par la situation intolérable faite à son chef et pasteur suprême ; et ainsi partout elle exerce une poussée, insensible si l'on veut, mais constante pour faire disparaître les causes de ce malaise, pour renverser les obstacles qui, aujourd'hui enserrant l'action mondiale de la Papauté. »

La conclusion de tout ceci c'est la réponse à la question posée au début de cet article. S'il est quelqu'un ayant l'autorité pour définir exactement la mesure et les modes accidentels des garanties et des conditions territoriales de l'indépendance pontificale, c'est bien le Pape lui-même, Vicaire du Christ et Père non d'une seule nation, mais de tout le peuple chrétien.

Ce serait manquer de tactique que de vouloir mettre au premier plan la défense de l'accessoire quand à celle du principal sont liés les intérêts les plus graves et qui regardent la catholicité entière.

Quand une chose est bien définie, la discussion est oiseuse, et ne peut que retarder l'adhésion.

Or le Saint-Père a si clairement et à maintes reprises manifesté sa pensée et le devoir de tous les catholiques au sujet de la question romaine.

Respect absolu au Pape et à ses solennelles revendications.

Appelons donc de tous nos vœux le jour qui verra se dissiper tous les malentendus au sujet de l'action sociale chrétienne à propos des revendications temporelles du Saint-Siège, et se rallier dans l'harmonieuse unité dont le centre est à Rome, tous ceux qui veulent travailler efficacement pour le Christ, le Pape et le peuple.

## LE DEVOIR DU MOMENT !

---

❧'EST le titre d'un article paru dernièrement dans l'excellente *Review* de Saint-Louis, et dont nous aimons à offrir la traduction aux lecteurs de la *Revue Ecclésiastique*.

Les vérités qu'on y expriment pourraient faire du bien partout, et l'examen des défaillances auxquelles on y fait allusion et qu'on retrouve un peu sous toutes les latitudes pourrait peut-être contribuer à en diminuer le nombre.

Il y a des gens pour qui la religion est une affaire de parade, quelque chose de théorique dont on tient plus ou moins compte dans la vie ordinaire, mais qu'on déploie volontiers aux grands jours de fête, quand presque tout le monde nous y convie. Voici l'article en question :

« C'est par l'accomplissement consciencieux des devoirs religieux que le véritable catholique se distingue ordinairement du faux. Pour nous, la religion est un devoir, elle n'est pas une question de sentiment qu'on puisse nourrir à volonté. Sans doute, dans l'accomplissement de ce devoir, les degrés de perfection correspondent aux degrés de délicatesse innée que possèdent les âmes. Mais quand un homme oublie ses devoirs de père, et qu'il n'accomplit pas son devoir pascal, de quel droit se proclamerait-il bon catholique ? si foulant aux pieds des exigences aussi sacrées, il se prétend encore bon catholique ; fût-il millionnaire, savant, officier supérieur, artisan, journalier ou mendiant, n'avons-nous pas le droit de lui reprocher son manque de loyauté et sa lâcheté ?.....

« Dans la vie ordinaire, une semblable conduite suffit à nous faire connaître un homme ; mais pour juger le savant, l'homme de haute éducation, il nous faut nous placer à un point de vue supérieur. Si cet homme aspire à être considéré comme un savant catholique, il faut que sa foi puisse rayonner non seulement dans sa vie courante, mais encore dans sa science, ses opinions et ses études. Cet idéal ne s'atteint pas sans efforts : mais la vérité est une, il n'y a pas à en douter.

« Il est souvent encore plus difficile d'établir ce défaut de conformité dans la pratique, car, dans les sphères intellectuelles, les variations, les transitions et les ombres sont encore plus nombreuses et plus fréquentes que dans la nature visible. Au point de vue protestant, on peut admettre qu'il est impossible d'établir et de justifier les rapports d'un savant avec la vérité révélée, car le protestantisme n'a point de règle objective :

Dans l'Eglise catholique il en est autrement ; mais pour tous, protestants comme catholiques, qui prennent une part active au mouvement intellectuel de notre temps et qui ont à traiter les grandes questions concernant Dieu, le monde et l'homme ; pour tous ceux qui étudient *l'homme* objectivement et en pratique, et qui par conséquent doivent posséder sur lui quelques connaissances théoriques, il y a un critère net et simple, exempt de toute étroitesse, auquel peut se soumettre sûrement et sans hésitation non seulement le savant catholique, mais quiconque prétend au titre de chrétien.

Saint Augustin en donne ainsi la formule :

« La vérité consiste en ce que nous posons trois choses en Dieu ; la cause du monde, le bien suprême et le point d'appui de la raison humaine. L'erreur consiste en ce que nous mettons ces trois choses dans le monde matériel ou dans l'esprit humain.

« Tous tant que nous sommes, nous nageons pour ainsi dire dans cet esprit d'erreur, comme sur un vaste océan, chaque mortel boit par moment quelques gouttes de l'onde amère, et beaucoup parmi nous, hélas, ont vu leur goût s'affadir au point de ne plus pouvoir distinguer cette eau amère de l'eau d'une claire fontaine. Cet esprit cherche la cause du monde dans le mouvement atomique de la matière, le bien suprême dans la tolérance envers une indigne et subtile sensualité, et le point d'appui de la raison dans l'indépendance de l'esprit humain.

« De cette erreur fondamentale sortent les systèmes de Darwin et de Häckel, les sciences naturelles et l'anthropologie, systèmes qui ont abouti à la falsification des conceptions fondamentales de la logique, de l'éthique, de la sociologie, de la jurisprudence et de la politique. Les tenants de cette erreur s'efforcent avec une ardeur secrète d'établir la science, la religion, les arts, la morale, la société et le droit sur les principes du Darwinisme ou de l'évolution. Par malheur ce poison s'est infiltré jusqu'au cœur de certains cercles catholiques.

« Ça et là, on voit des traces de la sécularisation de

la science. « Nous n'avons plus de jurisconsultes catholiques », disait avec anxiété un éminent professeur, pour montrer combien les catholiques se font rares parmi les hommes de loi.

« On pourrait en dire autant de la profession médicale ; avons-nous le droit d'en être étonnés quand on songe que certains livres de médecine et d'autres publications se font les propagateurs actifs du matérialisme, en le donnant comme la vraie foi de tout médecin sérieux.

« Ce qui vient d'être exposé, et tout ce qui pourrait l'être encore, nous indique qu'il est grand temps de jeter le cri du ralliement pour faire la lutte contre l'esprit du siècle actuel, qui envahit non seulement la plupart de nos maisons d'enseignement officiel, mais aussi tend à enlacer comme en un réseau nos écoles publiques.

« A une audace qui se permet de tout dire, correspond une apathie qui accepte tout ce qui se dit ».

« Il semble que le Père Gratry ait voulu caractériser spécialement dans ses paroles que nous allons citer, ce qui se passe aujourd'hui parmi nous.

« Que d'intelligences ont succombé sous le poids d'erreurs qu'elles voulaient tolérer sans les accepter, ni les repousser. Dans cet état de langueur spirituelle l'esprit souffre à l'instar du corps, et sans réagir, supporte les coups qu'on lui porte. Il a perdu la vigueur féconde qui seule peut distinguer le bien du mal, la mort de la vie. N'allez pas croire que parmi nous le nombre de ces esprits énervés soit faible, et que peu

nombreuses soient les victimes de cette fièvre brûlante qui précède l'extrême faiblesse. Les calmes et les réfléchis, les résolus et les forts, les sages et les hommes que le temps a formés, sont moins nombreux qu'ils ne l'ont jamais été depuis sept cents ans. »

« Ce tableau caractérise l'état spirituel d'un bon nombre de catholiques instruits de notre époque, de certains hommes, qui endossent l'habit du catholique pratiquant, et languissent intérieurement dans l'indifférence religieuse, quand ils ne se perdent pas.

« S'il n'en était pas ainsi, jamais on aurait vu surgir et prendre corps parmi nous, le *Libéralisme* et l'*Américanisme*. »

---

## LES FETES DE NOEL AU VATICAN

---

Adresse lue par S. Em. le cardinal Oreglia di San Stefano

---

LE retour de la solennité de Noël donne au Sacré Collège l'agréable occasion de renouveler à Votre Sainteté l'hommage de ses respectueux sentiments et de ses souhaits. De même qu'à cette heure est unique et commune la cause des plus douces joies, ainsi est unanime le vœu qui de nos cœurs monte vers le ciel et implore sur Votre Auguste Personne l'abondance de grâces divines et extraordinaires.

Et ce vœu que nous formons est d'autant plus ardent que plus triste et plus menaçant apparaît l'avenir. En

effet de quelque côté que se tourne notre regard, nous ne voyons qu'un continuel effort pour corrompre de plus en plus le peuple, et pour bouleverser spécialement la classe ouvrière, que l'on cherche à pousser à des excès et à des troubles en la leurrant par de fallacieuses espérances. D'autre part, nous ne ressentons pas moins de tristesse en considérant la condition à laquelle est réduite l'Eglise par les fréquents attentats commis contre sa suprême indépendance, par les obstacles opposés à la liberté des fidèles dans l'exercice de leur religion, et en tout ce qui concerne leurs intérêts spirituels.

Le Sacré Collège, en même temps qu'il déplore un tel état de choses, saisit cette occasion pour s'unir à la noble protestation récemment formulée par Votre Sainteté, contre la menace d'une loi dont les effets seraient souverainement funestes.

Daigne Votre Sainteté accueillir avec bienveillance les sentiments et les vœux du Sacré Collège, et nous fortifier tous par la Bénédiction Apostolique.

### **Réponse du Souverain-Pontife**

Nous accueillons avec une satisfaction toute particulière les vœux que vous venez de Nous adresser, Monsieur le Cardinal, au nom de l'ensemble du Sacré Collège. Nous lui sommes reconnaissant du fond du cœur et Nous le lui témoignons en implorant Nous aussi sur lui une abondance de faveurs extraordinaires. Que des grâces célestes très spéciales descendent sur toute l'É-

glise de Dieu, troublée, comme vous le voyez, par des épreuves et des persécutions comparables aux plus cruelles qu'elle ait jamais souffertes.

Une liberté de penser sans frein et pleine d'orgueil, qui met sa gloire à répudier les vérités révélées et les influences chrétiennes, engendre sans cesse une moisson funeste de coupables sentiments et de mortelles erreurs. On met tout en œuvre afin d'égarer les foules, de leur faire haïr l'Eglise, de les arracher du giron de Rome, centre prédestiné de la vérité et de l'universel salut. On persécute, on proscriit les ordres religieux, non seulement ceux qui servent si bien les grands intérêts des âmes, mais encore les autres qui se consacrent à assurer le bien-être de la vie terrestre : on fait des lois imprudentes, désastreuses, qui contrastent ouvertement avec les lois éternelles de Dieu. Oh ! elles sont trop nombreuses les causes d'amertume qui depuis quelque temps ont leur répercussion sur les conditions morales de l'époque actuelle.

Fortifiés par le secours divin, Nous ne manquerons jamais au grand devoir d'éloigner le peuple chrétien des pâturages empoisonnés qui pour son malheur sont mis à sa portée de toutes parts en si grande abondance. Il y a quelques jours, Nous élevions la voix, comme c'était Notre devoir, contre le funeste attentat qui menace en Italie la sainteté du mariage ; Nous indiquions les maux intérieurs, les effets déplorables qui en résulteraient, et Nous le faisons avec une évangélique liberté, et avec le dessein d'être entendu surtout par



ceux qui devaient Nous entendre. Vos sages paroles, Monsieur le Cardinal, répondent à la gravité du péril.

Nous ne sommes pas moins préoccupé des progrès menaçants de ce mouvement de révolte qui va droit à ébranler les bases de l'ordre social. Nous avons déjà exhorté en d'autres circonstances et Nous exhortons de nouveau aujourd'hui les catholiques à ce sujet : qu'ils s'efforcent de s'opposer autant qu'ils le pourront au progrès des maximes subversives des socialistes. Mais puisqu'il s'agit d'une entreprise dont le succès sera garanti d'une façon efficace surtout par l'esprit d'obéissance et par la concorde des âmes, il convient que l'on voie être obéissants et marcher d'accord, tous les catholiques qui s'emploient, sous la direction de l'Eglise, au soulagement des classes populaires. Nous demandons le concours unanime et harmonieux de toutes les bonnes volontés.


Que les jeunes gens viennent à Nous, et qu'ils s'empressent de mettre en commun l'énergique et ardente activité qui est le propre de leur âge ; que les hommes plus mûrs viennent aussi, et qu'ils apportent avec confiance, outre leur foi éprouvée, la pondération et le bon sens qui sont le fruit de l'expérience. Le but est unique et leur est commun : le zèle doit être égal et également sincère chez les uns et chez les autres. Qu'entre eux règnent non pas la défiance, mais une confiance réciproque ; non les critiques, mais la patience chrétienne ; non des dissensions, mais la charité mutuelle.

Que le divin Rédempteur, qui, dès sa première appa

rition parmi les hommes, les reconforta d'une douceur spirituelle toute nouvelle, apportant au milieu d'eux l'annonce de la paix, daigne maintenant réjouir l'Eglise par la parfaite concorde de tous ses fils. Qu'à ce don de la paix vienne s'unir l'abondance des grâces célestes qu'en cette veille de la joyeuse solennité de Noël Nous souhaitons à tous, que Nous implorons pour tous en général, et d'une façon particulière pour le collège des cardinaux, les évêques, les prélats, toutes les autres personnes ici présentes, accordant à chacun, avec une paternelle affection, la bénédiction apostolique.

## DECRETS ET SOLUTIONS

Comment entonner le Gloria, le Credo, à la grand'messe ?

 N certains endroits on prend les intonations du Gloria, du Credo et de l'*Ite missa est*, dans les offices de l'Eglise, 1er, 2me, 3me ton, etc. Or il n'est pas douteux que le célébrant doit se conformer au chant du *missel romain*, pour ces intonations.

L'*Ami du Clergé*, cite deux décrets à l'appui de cette assertion, dont le dernier de date assez récente, 1896.

On demandait : « *Utrum intonationes hymni angelici ac Symboli, necnon singulae modulationes a celebrante in missa cantata exequendae, cum relativis responsionibus ad chorum pertinentibus, ex praecepto servari debeant prout jacent in Missali; an mutari potius valeant juxta consuetudinem quarumdam ecclesiarum?* »

La Sacrée Congrégation des Rites répondit, après avoir pris l'avis de la commission liturgique :

*Affirmative ad primam partem ; negative ad secundam, et quamcumque contrariam consuetudinem esse eliminandam juxta decretum, in una de Guadalaxara diei 21 aprilis 1873.*

Il faudrait donc un indult spécial pour être dispensé de cette règle (R. C., 8 mai 1896.)

#### Comment on doit déplier le corporal ?

Un décret du 11<sup>i</sup> mai 1878, nous dit ce qu'il faut faire.

On avait demandé si le célébrant pouvait ne déplier la partie intérieure du corporal qu'au moment de l'*offertoire*, ou bien au commencement de la messe.

Le Père Vincent Licalzi posa à la S. Congrégation, la question suivante : *An possit pars anterior Corporalis in missa explicari tantum ante offertorum ; vel potius, sensus Rubricae sit talis ut obliget ad illud explicandum ab initio missae ?*

La S. Congrégation répondit : *Servetur in casu Rubricae.* Que dit donc la Rubrique ? Voici : « Le célébrant tire de la bourse, le corporal qu'il étend au milieu de l'autel : *quod extendit in medio altaris.*

C'est clair, il n'y a pas de distinction de temps et de manières.

L'*Ami du Clergé* en conclut à bon droit que le Corporal doit être déplié tout entier dès le commencement de la messe, et qu'agir autrement, c'est aller contre la Rubrique et les décrets.

---

**Sacré<sup>e</sup> Congrégation des Rites**

---

I. — A la messe solennelle, le diacre doit placer le livre des évangiles au milieu de l'autel.

QUAEST. — Rubrica dicit : *Delatio etiam per diaconum libro evangeliorum ad altare, haec verba, ad altare, interpretanda ne sunt : in medio altares ?*

RESP. — *Affirmative, seu in medio altaris.*

II. — Après la communion du Précieux Sang, il faut prendre de suite les ablutions, lors même qu'il resterait quelques gouttes de Sang dans le Calice.

QUAEST. — *Post sacrosancti sumptionem Sanguinis et nte abluionem, quaedam Consecrati vini particulæ in calice manent ; quaeritur : an in casu ablutio sumenda sit, vel iterum ad movendus sit Calix ori celebrantis, ut eae reliquiae Sanguinis, singillatim sumantur ?*

RESP. — *Servetur Rubrica Missalis.*

III. — Le maître-autel ne doit pas être choisi pour le sépulcre du Jeudi Saint, et l'on ne peut y placer les vases sacrés, calices, ostensoirs, etc., en guise de décors.

QUAEST. — *An tolerari possit feria V in Coena Domini altare majus Ecclesiae Sepulcri altare esse, necnon in ipso altari Sepulcri ostensoria, calices et ciboria ornati causa exponere ?*

RESP. — *Negative.*

IV. — A l'élévation, le thuriféraire ne peut encenser du côté de l'Évangile.

QUAEST. — *Quum diaconus a coram Epistolae Sacerdoti assistat ad elevationem permitti ne potest acolytho, Sanctissimum a parte Evangelii thurificare ?*

RESP. — *Negative.*

(Décrets du 12 juillet 1901.)

V. — Après les litanies de la Sainte Vierge récitées devant le Saint-Sacrement, exposé ou non, et avant les oraisons on ne dit pas *Dominus vobiscum*. Il en est de même pour les litanies des Saints, d'après le *Rituel Romain*.

QUAEST. — *Consuetudo hic viget decendi Dominus vobiscum, ante orationes quibus Litaniae B. M. V. vel hymni in sanctorum honorem concluduntur, coram S. S. Sacramento publice exposito. Cum non immediate, sed post cantum Tantum ergo, et orationem Deus qui nobis, detur benedictio cum eodem, potest ne talis consuetudo servari ?*

RESP. — *Stetur decretis, praesertim : n. 3751. Bobien, 20 novembris 1891.*

(Décret du 20 août 1901.)

D. Card. FERRATA, *Praefectus.*

D. PANICI, Arch. Laod, *Secretarius.*

## LE MONDE RELIGIEUX

**R**OME. — *La réception de Noël au Vatican* — Suivant la coutume, c'est le 23 décembre à midi que la cour pontificale présente au Souverain-Pontife ses hommages, ses félicitations et ses vœux à l'occasion des fêtes de Noël et du renouvellement de l'année.

Le Pape a reçu sa cour dans la salle du Trône. Le cardinal Oreglia di San Stefano, doyen du Sacré-Collège, a parlé au nom des princes de l'Eglise, disant au Pape la part qu'ils prennent à ses douleurs et à ses angoisses, comme aussi à ses protestations inlassables à l'égard des forfaits qui se consomment de toutes parts contre l'Eglise et ses libertés les plus précieuses.

On a trouvé plus haut ce discours de l'Eme Oreglia, ainsi que la réponse du Souverain-Pontife. Cette réponse a été lue par Mgr Scapinelli, camérier secret participant de Sa Sainteté. Le Pape accentuait lui-même par des mouvements de tête énergiques les passages saillants de son discours : la dénonciation de la liberté effrénée de penser, comme étant la source de tous les maux qui affligent l'Eglise et menacent la société ; les protestations nouvelles contre les attentats commis à l'égard des ordres religieux, malgré les services qu'ils rendent même dans le domaine des biens temporels. Il affirmait avec une énergie plus singulière encore sa volonté de remplir jusqu'au bout le grave devoir de la défense des libertés et des droits de l'Eglise.

L'assistance n'a pas été moins impressionnée par les instances nouvelles que le Pape adresse aux catholiques, prêtres et laïques, de s'opposer vigoureusement aux entreprises des socialistes. Le Pape n'a point séparé cette invitation du rappel opportun des conditions auxquelles doit se soumettre l'action sociale pour être ordonnée et par suite féconde : l'obéissance aux supérieurs, la cordialité entre tous les soldats de la même cause. Il a fait à tous, jeunes et vieux, un pressant appel de se dévouer à cette œuvre si urgente, sans défiances mutuelles, en s'imposant une trêve pour toutes les discussions inutiles.

Puis le Pape s'est levé, et a prononcé d'une voix forte les paroles de la bénédiction apostolique.

Ensuite les cardinaux, les évêques, les prélats, les prêtres, les laïques présents ont pu s'approcher tour à tour de Sa Sainteté. Pour la plupart d'entre eux, le Pape trouvait, dans son cœur et dans les trésors de sa prestigieuse mémoire, le mot approprié qui montre le Père au courant de la vie et des travaux de chacun de ses enfants. Telle de ces paroles, tel « bravo ! » tombe de ces lèvres augustes, reste pour de longs mois la plus douce des récompenses, le plus envié des encouragements.

C'est surtout à ce moment des réceptions pontificales que chacun peut se rendre compte par soi-même de l'état du Souverain-Pontife. Rarement, il est apparu d'une santé plus robuste, d'une vivacité de regard et d'esprit plus pénétrante. A ce spectacle, l'on ne pouvait

se défendre d'envoyer vers le Ciel un élan de filiale reconnaissance ; ce Pontife dont la sollicitude s'étend aux moindres incidents de la vie de chaque église est un vieillard de 92 ans, et par la grâce de Dieu, son activité ne connaît pas de repos !

— *Le Pape aux officiers de l'ancienne armée pontificale.*— Comme chaque année, les officiers de l'ancienne armée pontificale ont présenté au Saint-Père les hommages des troupes du Saint-Siège. L'adresse a été lue par le général comte Pianciani. Léon XIII a répondu en exprimant son contentement de voir réunis une fois encore autour de lui les défenseurs de la Papauté. La mort, a-t-il dit, creuse dans leurs rangs des vides de plus en plus douloureux, tandis que Lui-même a la douleur de survivre à tant de soldats fidèles, comme une plante qui se courbe sous le poids des années, mais dont la miséricorde divine entretient la vie. « Le Seigneur, dans ses desseins, voudra peut-être encore compter sur Nous pour le bien de l'Eglise ».

Puis le Pape a répété combien il fut toujours attaché à ceux qui ont combattu pour l'Eglise ; et avec quelle reconnaissance il a pourvu aux moyens de leur faire une vieillesse honorable. Il a ajouté qu'il avait l'espoir de les revoir encore l'année prochaine, si le Seigneur lui accorde la joie d'accomplir le vingt-cinquième anniversaire de son pontificat. Il les a enfin remerciés de leur fidélité et de leur attachement à sa propre personne, et à ses prédécesseurs pour qui ils versèrent leur sang. Puis il s'est entretenu avec chacun d'eux et cette émou-



vante audience s'est terminée par la bénédiction apostolique.

— *Un acte sur la démocratie chrétienne.* — On a parlé de nouveau d'un acte du Saint-Siège relatif à la démocratie chrétienne. D'aucuns ont même annoncé que le Souverain-Pontife allait en finir une bonne fois avec les démocrates chrétiens.

Le discours du Pape à la réception de Noël montre bien pourtant que rien n'est changé à cet égard : le Pape est toujours aussi préoccupé du danger que fait courir à l'Eglise et à la société la propagande socialiste ; il est toujours aussi pressant dans les invitations qu'il adresse aux catholiques de s'adonner à l'action sociale ; il est toujours aussi paternel pour les « jeunes » dont il escompte l'ardente activité pour le triomphe de la bonne cause ; il est toujours aussi précis et aussi formel à rappeler les conditions de cette action : et à indiquer les obstacles au succès : défiances et discussions inutiles.

L'acte annoncé sera publié dans quelques jours. Il s'agit de la promulgation des nouveaux statuts de l'œuvre des congrès.

On se souvient qu'au congrès de Tarente, furent annoncées d'importantes réformes. Les modifications du règlement ont été longuement étudiées. La réunion du comité permanent à Bologne en novembre avait décidé de centraliser les avis sur ce sujet entre les mains de S. Em. le cardinal Vivès y Tuto.

Le travail de rédaction est achevé.

Le Pape profitera sans doute de la circonstance pour dissiper encore les malentendus qui persistent en Italie sur la démocratie chrétienne. Comme on y a reparlé de l'utilité de prendre part aux élections législatives, la discipline du *Non expedit* sera rappelée et maintenue avec une nouvelle vigueur.

La volonté du Pape de ne pas accepter d'organisation générale séparée de l'œuvre des congrès et comités, sera aussi affirmée de nouveau ; en même temps, les nouveaux statuts permettront aux jeunes de sincère bonne volonté de continuer à combattre pour la démocratie chrétienne dans l'organisation générale et plus souple de l'œuvre des congrès. Bien que particulier aux catholiques d'Italie, cet acte aura naturellement une certaine importance pour l'action sociale populaire chrétienne dans les autres nations.

*Italie. — Les journalistes catholiques de l'Emilie.*—L'une des régions d'Italie où le socialisme a fait le plus de progrès est certainement l'Emilie. Sur 24 députés, 18 sont socialistes. La population des campagnes est presque toute affiliée aux ligues du travail socialiste. On a donné conséquemment beaucoup d'importance à la réunion des journalistes catholiques qui vient d'avoir lieu à Parme, dans les bureaux de la *Cooperazione popolare*, l'organe de l'abbé Cerutti, l'apôtre des caisses rurales en Italie.

Dans cette réunion les journalistes catholiques ont reconnu la nécessité de donner une direction uniforme

aux journaux de la région, en ce qui concerne la démocratie chrétienne.

Cependant le programme de la démocratie chrétienne formulé à Turin ne semble plus assez complet, étant donné le développement des idées modernes et les progrès du socialisme local.

Par suite, les journalistes catholiques ont décidé :

1o De s'en tenir au programme de Turin, tout en faisant des vœux pour qu'il soit complété au plus tôt de façon à jouir de la valeur et de l'autorité d'un programme officiel. ;

2o De promouvoir de toutes leurs forces l'organisation des catholiques de l'Emilie dans l'œuvre des congrès, les récentes réformes permettant l'espoir fondé que cette œuvre comprendra et admettra les nécessités inéluctables du moment présent.

— *Contre le divorce.* — On a préparé à Rome un grand mouvement contre le projet de loi sur le divorce.

Le dimanche après l'Épiphanie, il y eut une réunion à laquelle ont pris part les 23 associations confédérées de Rome et les 46 comités paroissiaux.

Les orateurs de cette réunion ont été les conseillers communaux Persichetti, Santucci et Jacoucci-

On s'est adressé à la population romaine au moyen de grandes affiches et de journaux.

Signalons même à cette occasion une bonne tactique employée par les catholiques romains : ces journaux sont distribués gratuits aux vendeurs, qui deviennent ainsi les propagandistes intéressés de la bonne cause.

Mgr Radini Tedeschi a organisé ce mouvement, écho des sentiments de la vraie population de Rome.

**France.** — *La cause de Jeanne d'Arc.* — Mgr Touchet, évêque d'Orléans, est à Rome et y est resté jusqu'à la séance antépréparatoire de la cause de Jeanne d'Arc.

Le livre du P. Ayrolles sur le *martyre* de la Vénérable a remis cette question en discussion, et quelques personnes pensent qu'en suivant cette voie on arriverait bien plus vite à la béatification.

Le raisonnement est très juste, et la procédure de la Sacrée Congrégation est bien plus courte quand il s'agit du martyr. Une fois que celui-ci est dûment constaté, la cause est gagnée, et, en droit, les miracles ne sont même pas nécessaires. — Dans le nombre des martyrs annamites béatifiés par Léon XIII l'année dernière, il en est deux, Mgr Bories et un autre, auxquels on ne pouvait attribuer avec certitude aucun miracle. Mais leur martyr était tellement éclatant que le Souverain-Pontife les a joints, et il le fait remarquer lui-même dans le Bref, à la glorieuse phalange de leur compagnons.

On aurait donc parfaitement pu prendre cette voie quand on a introduit en Cour de Rome la cause de la Pucelle, mais on a cru alors qu'il valait mieux suivre la route ordinaire et on a commencé à en parcourir les nombreuses étapes qui la galonnent. Or, il est maintenant bien difficile de retourner en arrière et de demander à plaider le martyr

La cause suivra dans son cours sa marche régulière, trop lente au gré de ceux qui voudraient voir Jeanne-d'Arc sur les autels, mais qui conduira au but.

Les miracles ne manquent point, et trois d'entre eux ont été l'objet d'un procès canonique qui sera porté devant la Sacrée Congrégation quand sera venu le temps de les examiner. Les autres miracles, car il y en a en dehors de ceux-là, serviront à prouver le grand pouvoir de Jeanne sur le cœur de Dieu.

— *Un évêque directeur d'un journal.* — Mgr Lacroix, évêque de Tarentaise, accepte et prend la direction de l'*Indépendant savoyard*, publié dans son diocèse.

C'est beaucoup d'honneur pour la presse, et c'est un événement pour tous, car l'acte de Sa Grandeur fait plus que contenir la revendication, il est l'exercice même du droit pour les évêques de se mêler, comme tout autre citoyen, à la vie publique de leur diocèse.

Mgr Lacroix inaugure sa direction de l'*Indépendant Savoyard* par un article de tête établissant nettement son programme politique.

Notre loyalisme à nous, catholiques, doit être au-dessus de tous soupçon. Imitons sur ce point les catholiques d'Angleterre et d'Allemagne : s'ils se font écouter des partis et s'ils ont quelque influence sur la direction des affaires, c'est que rien, dans leurs paroles ou dans leur conduite, n'est de nature à faire douter de leur fidélité à la Constitution de leur pays.

Est-ce à dire qu'il faille abdiquer votre indépendance et vous faire le courtisan des pouvoirs établis ? Pas le

moins du monde. Suivant le mot de Tacite, vous vous tiendrez à égale distance du servilisme qui approuve tout et de l'opposition systématique qui condamne tout. Dans vos appréciations sur les hommes et sur les choses, vous vous inspirerez uniquement de votre conscience et vous ne vous préoccuperez que de la vérité et de la justice.

**En Saxe.** — On vient de mettre fin au scandale confessionnel de Wichelburg, par un compromis boiteux. On se souvient de cette prodigieuse affaire. Le comte Schonburg possède un château entouré d'un grand parc. Une chapelle privée s'y trouve. Autrefois cette chapelle servait au culte protestant et une fondation exige qu'un office protestant y soit tenu une fois par an. Le propriétaire actuel, qui est catholique, permit aux ouvriers polonais et à quelques autres coreligionnaires d'assister aux offices dans sa chapelle. Le jour de la Fête-Dieu il poussa même l'« audace » jusqu'à organiser une procession dans le parc que des murs très élevés protègent contre la curiosité des passants. Le pasteur monta sur la tour du temple pour suivre les péripéties de la cérémonie. Sur sa dénonciation six gendarmes furent postés aux portes du château pour empêcher les catholiques d'entrer. Puis les autorités interdirent au comte, sous peine d'une amende de cent marcs par contravention et par personne, de recevoir des étrangers dans une chapelle privée. Enfin le pasteur prétendit que la chapelle devait lui être rendue.

De nombreux cas d'intolérance ont donné lieu, l'an dernier, à de longs débats au Reichstag. On apprend maintenant que le gendarme, qui montait encore la garde tous les dimanches devant le château, ne reparaitra plus et que les catholiques pourront de nouveau assister aux offices dans la chapelle privée du comte.

Par contre, le vicaire apostolique a dû interdire toute procession dans le parc, et le pasteur pourra célébrer ses offices dans la chapelle « dans le cas où le temple viendrait à brûler ». Ne riez pas, cela se trouve textuellement dans la pièce officielle.

Voilà un exemple de l'intolérance de certains protestants dans les pays où ils sont les maîtres.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Ouvrages reçus à la *Revue*

MÉTHODE POUR CONVERSER AVEC DIEU, *suivie du Bon emploi du temps*, par le R. P. Michel BOUTAULD, S. J. Septième édition publiée par le P. A. Carayon, S. J. Un vol. in-32 de viii-208 p. Prix : 0 fr. 80 ; *franco*, 1 franc. (Librairie Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris.) A Québec, chez Garneau, Pruneau & Kirouac, libraires. A Montréal, chez les principaux libraires catholiques.

Notre conversation est dans le ciel, écrivait l'apôtre saint Paul aux chrétiens de la primitive Eglise, et à cette

leçon si nouvelle pour le monde païen, il joignait l'exemple du détachement le plus absolu. Les choses n'ont pas changé depuis lors. La sanctification n'a cessé d'être une rupture violente, un brisement de tous les jours du côté de la terre et une ascension progressive, souvent bien lente, vers le ciel, objet final de nos espérances et de nos travaux. C'est considéré à ce point de vue, le seul vrai, qu'on peut dire du temps qu'il est la monnaie de l'éternité. Saint Liguori qui avait fait le vœu héroïque de ne perdre jamais la moindre parcelle de temps, s'est mainte fois inspiré de la doctrine si admirablement exposée par le P. Boutauld : c'est dire tout, le prix qui s'attache à cet opuscule. Nous voudrions le voir entre toutes les mains. Nous voudrions surtout qu'on le distribuât à profusion à tant d'âmes de bonne volonté, aux jeunes gens, aux jeunes personnes qui gaspillent imprudemment leur existence et qui semblent n'attendre qu'un signe, qu'un simple avis pour user de leur temps au service du prochain, à leur propre sanctification et à la gloire de la sainte Eglise. Le bon emploi du temps, c'est le prix et le secret de l'éternité bienheureuse ; c'est encore le seul bonheur de la vie présente.

**L'ÉDUCATION DES FILLES PAR LES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES.** Instructions, avis, conseils, d'après Mme de Maintenon, par le R. P. LIBERCIER, F. P. 1 vol. in-12 de VIII-268 pages. Prix : 3 fr. (Librairie Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris.) (Mêmes libraires.)

M. L. Nisard, dans un livre qui a fait époque, a démontré la supériorité de notre littérature du dix-septième



me siècle, par ce fait indéniable qu'elle représente les idées générales de l'esprit humain. Mme de Maintenon, de ce chef, a droit à l'immortalité des grands écrivains. Si l'instruction a chez nous modifié des programmes au point de déconcerter les meilleures volontés, l'éducation chrétienne, l'éducation des filles n'a pas changé dans ses lignes principales, et c'est pour avoir tenté de rompre avec la tradition que nous avons vu sincèrement s'égarer des intelligences de premier ordre. Dans cette mosaïque savamment agencée que nous offre le P. Libercier, nous retrouvons « des conseils d'une sagesse très élevée, les principes et les règles immuables qui de tout temps doivent présider à la formation intellectuelle et morale de la jeunesse, un jugement, une raison, un bon sens que rien n'influence et n'altère, et, par-dessus tout, une piété douce, aimable, simple et solide, la vraie, celle des saints, qu'il faut inculquer aux enfants et répandre partout ! »

« La sagesse » de la fondatrice de Saint-Cyr a tout prévu. Il n'y a pas un détail qui échappe à son œil observateur et j'ajoute à son expérience consommée. Elle parle comme une femme accomplie ; elle dirige ses filles et leurs enfants avec un tact et une douceur d'allures que n'eurent pas désavoués saint François de Sales et sainte Chantal. Voilà pourquoi ses enseignements serviront éternellement de modèles aux religieuses enseignantes qui, outre le besoin de correspondre à leur sainte vocation, se sentent appelées à faire régner Notre-Seigneur dans l'âme des enfants et à les acheminer tout en formant leur esprit, à l'idéal le plus élevé de la vie chrétienne dans tous les temps et dans toutes les conditions.